Interdiction du port de la burqa dans une ville italienne

10/02/2009 à 11h01

Le port de la burka est maintenant interdit sur le territoire d'Azzano Decimo, une commune italienne de 14 000 habitants. Toute contrevenante fera face à une amende de 500 euros.

Selon le maire, membre de la Ligue du Nord, la burka devrait être interdite non seulement sur le territoire de la commune mais aussi sur l'ensemble du territoire national, puisqu'elle empêche l'identification (…). Le conseil communal ira plus loin en proposant bientôt d'interdire la prière musulmane sur les places publiques et dans les rues mais aussi la construction de mosquées et de minarets sur le territoire de la commune. (…). D'autres communes de l'Italie du Nord devraient suivre l'exemple.

*(Extrait d'un article traduit par **Bivouac-ID**) (source en italien)*